

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



## ÉDITC

## **SOMMAIRE**



2019 fut une année exceptionnelle, celle de l'aboutissement du renouvellement du contrat de concession pour 30 années, après deux ans intenses de négociation avec ENEDIS et EDF. Véritable pierre angulaire du syndicat, structurant la vision que porte TE38 pour le compte de ses adhérents concernant la distribution publique d'électricité sur le territoire isérois, le contrat signé offre une optique prometteuse même si un contrôle permanent de l'autorité concédante reste indispensable.

Parallèlement, 2019 a également été marquée par le lancement effectif de notre SEM de production d'énergies renouvelables, ENERG'ISERE, nouvel outil ayant vocation à s'inscrire au plus près des élu(e)s dans une action territoriale efficace. 2019 fut aussi l'année d'émergence du PCRS, le Plan de Corps de Rue Simplifié, cartographie de très haute résolution ayant vocation à être utilisée par de nombreux acteurs pour la structuration du territoire.

Ces nouveaux projets, et la poursuite de l'ensemble des autres missions de TE38, confortent le positionnement stratégique du syndicat comme aide, conseil, financeur et maître d'ouvrage opérationnel pour les près de 470 collectivités adhérentes.

À l'heure où la transition énergétique occupe une place de plus en plus prégnante, TE38 continue de placer ces enjeux au cœur du développement territorial, en apportant son expérience et son savoir-faire de la manière la plus efficiente possible.

Bonne lecture,

Bertrand LACHAT





P.1 Panorama



P.3 Organigramme



P.7 Électricité



P.13 Gaz



P.17 Éclairage public



P.19 Transition énergétique



P.23 Cartographie



P.25 Urbanisme



P.27 Achat d'énergies



P.29 Finances



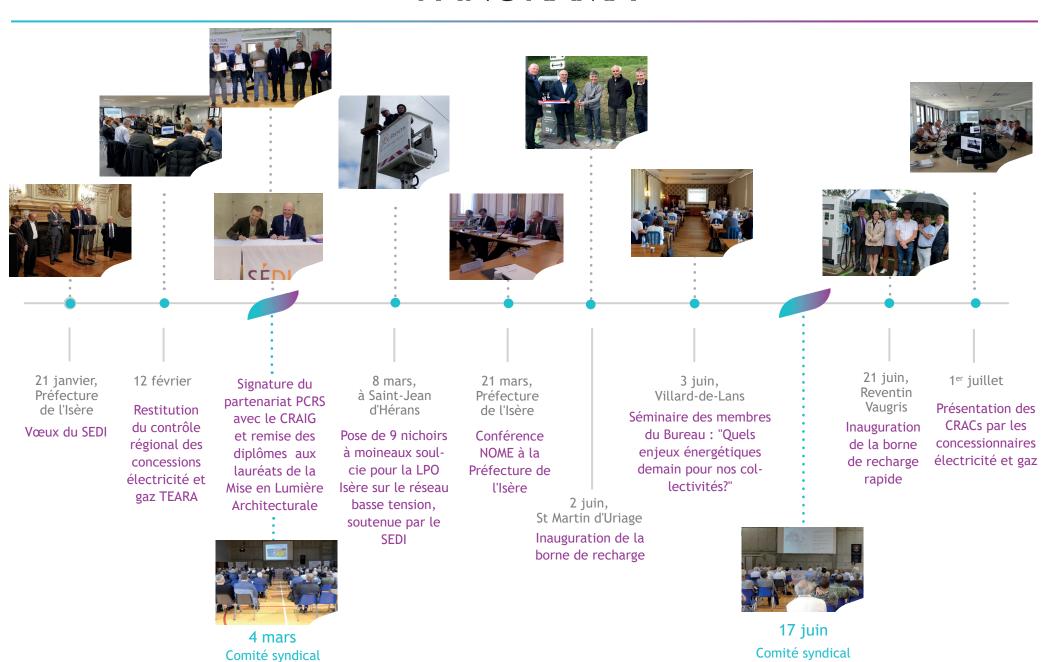
P.31 Outils d'information



P.32 Faits marquants



## **PANORAMA**



## **PANORAMA**











16 septembre, aéroport de Saint-Étienne de Saint-Geoirs

Le SEDI devient TE38!

Soirée des 25 ans du SEDI!





23 septembre

Comité syndical



Congrès des Maires et signature de 2 conventions biométhane avec GRDF et GreenAlp, en présence des élus de St Sorlin de Morestel

21 - 28 octobre

4e eRallye Monte-Carlo soutenu par le réseau 13 novembre, aéroport de Saint-Étienne de Saint Geoirs

Inauguration du 1er survol pour le déploiement du PCRS 3 et 12 décembre

Atelier de la sécurité gaz avec GreenAlp, Enedis et Grenoble Alpes Métropole



9 décembre Comité syndical

A l'unanimité, pour 30 ans, le contrat de concession électricité a été approuvé. Plus d'information sur le sujet, page 10.



## **ORGANIGRAMME** • MEMBRES DU BUREAU







Vice-Président délégué aux concessions et territoires



Vice-Président délégué aux études et travaux,urbanisme et cartographie



Vice-Président délégué à la transition énergétique



Vice-Président délégué à l'administration générale



Vice-Président délégué aux finances

### **TERRITOIRE 1**

Vice-Président : MAGNIN FIAULT Georges

Délégués de territoire : CHEVROT Gilbert DURIEUX Frédéric TROLLIET Jean-Pierre

### TERRITOIRE 3

Vice-Président : MONTAGNON Emmanuel

Délégués de territoire : BERTRAND Jean-Claude PONCIN Vincent SILVESTRE Maryline

### TERRITOIRE 5

Vice-Président : LANFREY Jean-Marc

Délégués de territoire : CHARAMELET Daniel CUDET Michel SOULARD Joël

### TERRITOIRE 2

Vice-Président : VITTE Gérard

Délégués de territoire : BOITON Jean-Claude DOYEN Éric ODET Guy 2 postes vacants

#### **TERRITOIRE 4**

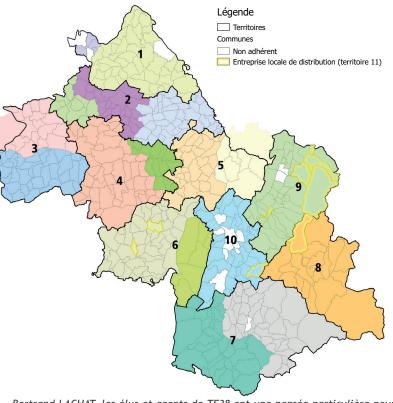
Vice-Président : ROUX Raymond

Délégués de territoire : CORSETTI Antonio FERRARIS Frédérique GONTIER Jean-Claude MOYROUD Nicolas

#### TERRITOIRE 6

Vice-Président : GARNIER Christian

Délégués de territoire : ACHARD PICARD Maurice ISERABLE Patrice MARTOIA Guido



### **TERRITOIRE 7**

Vice-Président : TOSCAN Michel

Délégués de territoire : CHATTARD Arnaud DUMAS Didier GARAT Jean-Marie 1 poste vacant

### **TERRITOIRE 8**

Vice-Président : FRANCE Daniel

Délégués de territoire : BALME Michel LAPOUGE Gérard

### TERRITOIRE 9

Vice-Président : RABIET Jacques

Délégués de territoire : EYRAUD Sébastien GRANIER DELRIEU Catherine SALVI Michel

TERRITOIRE 11

Vice-Président : BOURDET Claude

### TERRITOIRE 10

Vice-Président : SPINDLER Bertrand

Délégués de territoire : CHARVET Bernard DURAND Patrick OUDJAOUDI Georges

### Département de l'Isère

PERAZIO Bernard

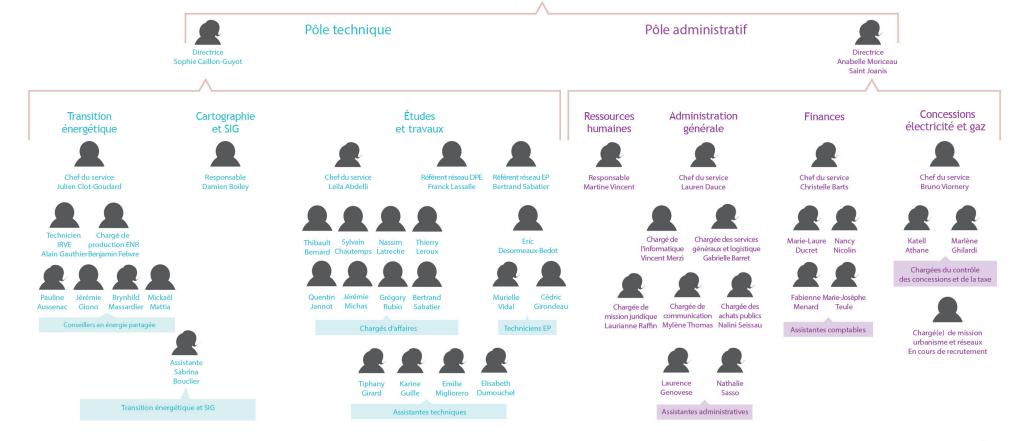
Bertrand LACHAT, les élus et agents de TE38 ont une pensée particulière pour les proches de Joël CAVRET, délégué du territoire n°7 décédé cette année. Le Syndicat se souviendra de son engagement et de son goût pour la vie politique et locale.

## **ORGANIGRAMME** - SERVICES



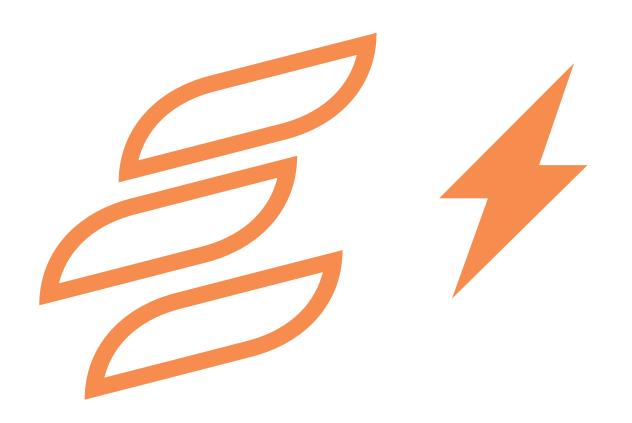


Bertrand LACHAT, les élus et agents de TE38 ont une pensée particulière pour les proches de Jean-Marie Boffard décédé cette année.



Décembre 2019



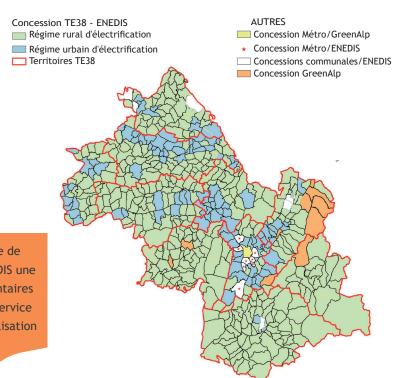


ÉLECTRICITÉ

## ÉLECTRICITÉ - CONCESSION

TE38 délègue la distribution publique d'électricité à deux opérateurs complémentaires : ENEDIS pour la distribution de l'électricité et EDF pour la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente. Au niveau régional, TE38 anime le contrôle des 13 syndicats de TEARA.

### ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ EN ISÈRE



PATRIMOINE

communes concédées par TE38

8 177 km

de réseaux de moyenne tension (HTA)

12 239 km

de réseaux de basse tension (BT)

10 946

postes de transformation

**USAGERS** 

511 837 usagers

dont 401 724 en tarifs réglementés de vente (TRV)

6 115 GWh

quantité d'énergie acheminée

10 894 producteurs

**DISPOSITIF SOCIAL** 

12 829 clients bénéficiaires du chèque énergie

FLUX FINANCIERS DU CONTRAT

ENEDIS a versé
3 336 000 € à TE38 au
titre du contrat de
concession en 2019
(ART 8, R1 et R2)



Grâce à son action et celle de TEARA, TE38 a obtenu d'ENEDIS une série de données complémentaires nécessaires au contrôle du service public : par exemple, la localisation des incidents HTA.

## ÉLECTRICITÉ • QUALITÉ

### LA CONTINUITÉ D'ALIMENTATION

La continuité d'alimentation est évaluée grâce à plusieurs indicateurs, dont le critère B. Ce critère traduit le temps moyen de coupure en minutes subi par un usager de la concession durant l'année.

Temps moyen de coupure par usager en min (critère B)



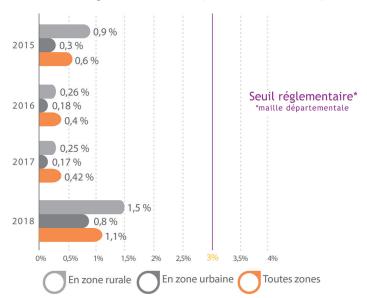


### **TENUE DE TENSION**

La tension d'alimentation d'un usager raccordé au réseau basse tension (BT) est de 230 V avec une tolérance de +/- 10%.

La tenue de tension est évaluée soit par des mesures soit par le calcul. Le graphique ci-dessous reprend les résultats du calcul.

Taux d'usagers mal alimentés (contrainte de tension)



Le nombre de clients mal alimentés est en hausse en 2018 en raison de l'ajustement des paramètres de calcul de l'évaluation des contraintes sur le réseau en particulier une meilleure précision des profils de charge en partie obtenue par les compteurs communicants.

## ÉLECTRICITÉ • MAÎTRISE D'OUVRAGE TE38

La répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux est basée sur le régime d'électrification des communes, dont la dernière mise à jour date de 2015.

### LE PÉRIMÈTRE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE38 EST LE SUIVANT :

	Améliorations esthétiques	Régime urbain et rural	
Travaux sur le réseau basse tension, et accessoirement	Renforcements / Sécurisations	Régime rural	
moyenne tension	Extensions (publiques et agricoles)		



Amélioration esthétique au Percy par l'enfouissement des réseaux (photos avant/après l'intervention de TE38)



## ÉLECTRICITÉ • SIGNATURE DU CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession électricité, signé en 1994 pour 30 ans, constitue le fondement de TE38. Sur la base du modèle national, une négociation locale s'est tenue entre TE38 et EDF d'une part et Enedis d'autre part sur les aspects techniques, financiers et patrimoniaux. Après deux ans de négociations, les parties prenantes ont abouti à un accord que les élu(e)s ont approuvé à l'unanimité fin 2019. Ainsi, TE38 a renouvelé, pour une durée de 30 ans également, le contrat de concession qui concède la distribution publique d'électricité à Enedis et la fourniture aux tarifs réglementés de vente à EDF avec deux objectifs majeurs : renforcer la qualité du service public d'électricité et soutenir la transition énergétique au service du territoire et des usagers.

### Les négociations locales ont porté sur :

- la durée du contrat de 30 ans,
- la répartition de la maîtrise d'ouvrage,
- les redevances de concessions,
- les données transmises par le concessionnaire en lien avec TEARA,
- le diagnostic technique partagé,
- le Schéma Directeur des Investissements (SDI) et la Programmation Pluriannuelle des Investissement (PPI),
- l'intégration des ouvrages dans l'environnement (Article 8).

### Et après?

La signature du nouveau contrat de concession marquera le début d'une nouvelle phase dans le contrôle de nos concessions. Les élus et les services auront à coeur de suivre régulièrement les engagements pris par les concessionnaires. Ce travail est essentiel pour la qualité du service public rendu en Isère, en matière de distribution publique d'électricité; sans oublier que ce nouveau contrat doit permettre de renforcer notre implication pour la transition énergétique.



Signature officielle du nouveau contrat de concession électricité avec TE38, EDF et Enedis.

### En savoir 🕂

Une plaquette informative avec davantage de précisions a été envoyée aux communes adhérentes. Cette même plaquette est à retrouver sur le site internet www.te38.fr/ comprendre-la-concession/

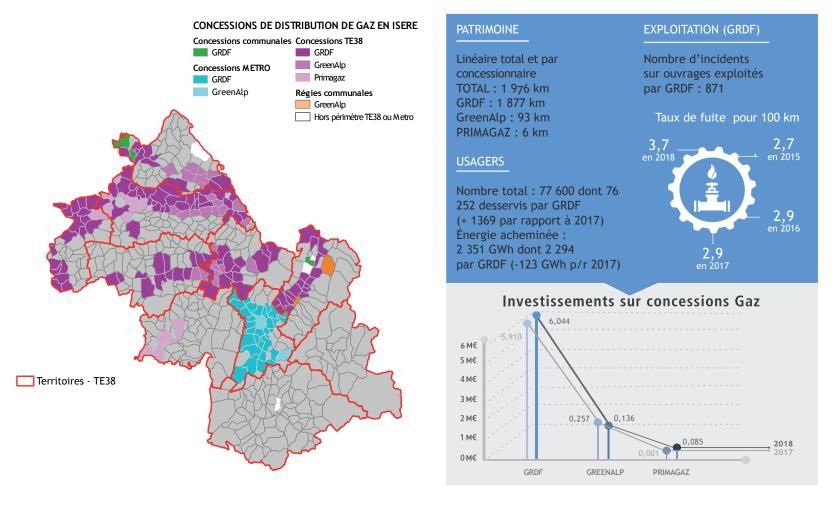






### **GAZ** • CONCESSIONS

La distribution publique de gaz, contrairement à l'électricité, n'est pas un service public universel : il n'est donc pas présent sur tout le périmètre de TE38. La distribution publique de gaz concerne 156 communes soumises au régime de concession dit historique de GRDF ou relevant de la procédure de délégation de service public (DSP) concédées à GreenAlp, GRDF et Primagaz.





### GAZ

### **FLUX FINANCIERS**

La redevance d'occupation du domaine public gaz (RODP) est intégralement reversée aux 121 communes qui en ont confié sa gestion à TE38. Pour 2019, ce montant s'élève à 57 786 €. Le syndicat a également perçu et reversé 2 591 € de RODP gaz « chantier », concernant 42 communes.

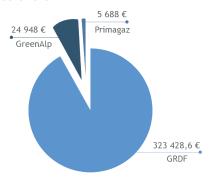
### DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION

En 2019, TE38 a poursuivi ses actions engagées en faveur du développement de la méthanisation par le biais de diverses interventions et participations à des réunions de travail et en particulier :

- Participation à la conférence en préfecture de région pour le développement de la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes, à la journée régionale de partage d'informations et de retour d'expériences à l'Isle d'Abeau.
- Élaboration d'une réponse à la consultation publique de la CRE (Comission de Régulation de l'Énergie) relative aux conditions d'injections de biométhane dans les réseaux de gaz. Cette réponse au nom de TEARA a été portée par TE38.

TE38 a également signé deux conventions de raccordement au réseau de distribution de gaz d'installations de méthanisation. Ces deux conventions précisent les conditions juridiques, techniques et financières encadrant la réalisation et l'intégration des ouvrages dans le patrimoine de TE38, autorité organisatrice et propriétaire des ouvrages de distribution. La première convention signée avec GreenAlp et GRDF permet de raccorder 3 méthaniseurs et de mailler les réseaux afin d'évacuer la production dans une zone située entre les communes de Morestel et Aoste ; la seconde concerne un raccordement au sud de Vienne, sur la commune d'Auberives sur Varèze.

### REDEVANCES DE CONCESSIONS GAZ



### SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

La sécurité est la première préoccupation des acteurs de la distribution publique de gaz. Le risque de dommage aux ouvrages gaz lors de travaux publics reste prégnant au quotidien, en tant que principale source d'incident majeur d'exploitation. Depuis plusieurs années, Territoire d'Énergie Isère et Grenoble Alpes Métropole, autorités organisatrices de la distribution publique de gaz en Isère, organisent avec leurs concessionnaires GRDF et GreenAlp, des actions de sensibilisation auprès des acteurs des travaux ayant lieu dans les collectivités iséroises.

### LES 2 ATELIERS 2019

60 participants



L'objectif des ateliers des 3 et 12 décembre 2019 était de rappeler les bonnes pratiques à adopter lors de travaux conduits à proximité des ouvrages de distribution de gaz. Chaque atelier s'est déroulé autour de 3 thèmes : relevés cartographiques, cas concret de déroulement de chantier et procédures de sécurité lors du terrassement.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



INDICATEURS 2019:

192 communes ont

soit 40 415 fovers

à entretenir

transféré la compétence

lumineux et 2 973 coffrets

3 384 pannes déclarées sur l'outil GMAO (GéoSedi

remplacé par Cassini)

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### MAINTENANCE ET ENTRETIEN

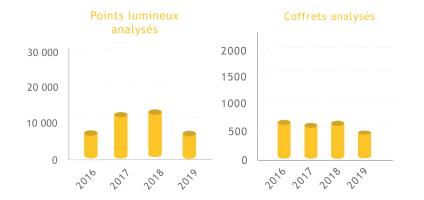
En cas de transfert de la compétence éclairage public, TE38 assure l'entretien et la maintenance du patrimoine éclairage public transféré. En 2019, on comptabilise 267 opérations d'entretien engagées pour un montant de 600 000€ HT.

### 2 niveaux de maintenance proposés

maintenance de base 62 communes Maxilum - une maintenance avancée 130 communes

### DIAGNOSTICS ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE38 propose à ses adhérents un diagnostic complet de leur patrimoine. En 2019, 15 collectivités ont pu bénéficier de ce diagnostic sur leur patrimoine (soit 326 communes depuis 2012).



### TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS

Projets EP MO TE38 (création, rénovation et conformité)

135 Affaires ouvertes Projets EP MO déléguée (création, rénovation et conformité)

31 500

30 Affaires ouverte

38 600

oût moyen (€ HT) 129 Engagées

113 Réceptionnées 33 Engagée

en travau

**27** Réceptionné

Déplacements d'ouvrage EP 13
Affaires

10 Engagées en travaux

**5 600** Coût moyen (€ HT)

4

Réceptionnées

### MISE EN LUMIÈRE ARCHITECTURALE

Dans le cadre de l'expérimentation de mise en lumière architecturale sur un bâtiment ou un ouvrage communal lancée en 2018, TE38 a sélectionné en 2019 quatre lauréats et notamment l'église de Saint-Paul d'Izeaux, première au classement.





## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## COORO

LE RÉSEAU EBORN EN ISÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

124 bornes accélérées et 10 bornes rapides

279 abonnés

10 920 charges réalisées pour une consommation représentant près de 882 230 kilomètres parcourus en véhicules électriques



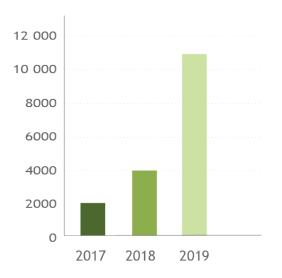
## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

TE38 est membre du réseau eborn qui regroupe à ce jour 11 départements et compte plus de 1000 bornes et 1 447 abonnés.

L'année 2019 a été marquée par la préparation d'une **délégation de service public** pour l'ensemble du réseau allant de l'Allier au Var, pour une mise en place début 2020.

### Évolution du nombre de charges en Isère









## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### LE CONSEIL EN ÉNERGIE

**INDICATEURS 2019** 

adhérentes au CEP dont

7 intercommunalités

916 bâtiments suivis

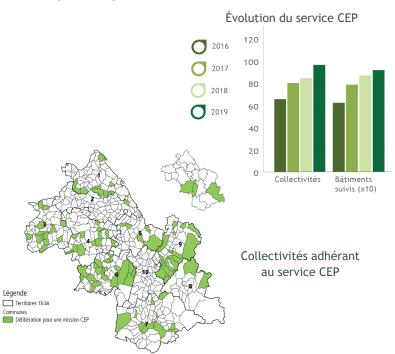
21 collectivités au CEP Ex-

pert et 1 au CEP Essentiel

91 communes

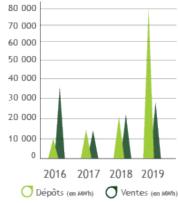
Le Conseil en Énergie, est proposé depuis 2015 par TE38 à ses collectivités adhérentes. Il leur permet de bénéficier d'une analyse et d'un suivi personnalisé des consommations d'énergie des bâtiments publics et de préconisations de travaux pour améliorer la performance énergétique du patrimoine de la collectivité.

L'année 2019 a été marquée par l'élargissement de l'offre de conseil et la mise en place de deux niveaux de CEP: la mission « CEP essentiel » permet aux collectivités de bénéficier d'un bilan annuel des consommations de l'ensemble du patrimoine. Le « CEP Expert » offre aux collectivités un accompagnement plus poussé avec un accompagnement renforcé sur la mise en place des préconisations d'amélioration des bâtiments.



### LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

TE38 a déposé en 2019, plus de 80 750 MWh au titre des certificats d'économie d'énergie, dont 28 350 MWh pour les collectivités de l'Isère.



### PARTENARIAT AVEC ÉNERGIES SANS FRONTIÈRES

En 2019, TE38 a soutenu le projet d'électrification de 3 dispensaires de la province de Sekong au Laos, à partir de générateurs photovoltaïques. Usages prévus :

- Eclairage des bâtiments
- Alimentation des réfrigérateurs (vaccins), stérilisateurs,
- Alimentation des ordinateurs et recharge des téléphones.
- Chantier école et formation de 2 techniciens locaux pour la maintenance et l'entretien des équipements.

Coût global du projet 34 000 € dont 12 000€ de participation de TE38.

Population desservie: 5 000 habitants

### PARTENARIAT AVEC L'AGEDEN

TE38 et l'AGEDEN sont liés depuis 2011 par une convention de partenariat permettant d'assurer un conseil optimisé pour les collectivités et de bénéficier d'accompagnement complémentaires dans le cadre du Conseil en Énergie. 120 collectivités ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement de projet renforcé sur des travaux de rénovation ou d'énergie renouvelable grâce au soutien de TE38. Par ailleurs, un programme de formation des élus et des techniciens municipaux a pu être décliné sur l'année 2019.



**CARTOGRAPHIE** 



## CARTOGRAPHIE

### CARTOGRAPHIE EN LIGNE

L'adresse de l'application web de cartographie en ligne a changé fin 2019 pour devenir www.cassini.te38.fr: l'acronyme CASSINI signifie service de «CArtographie et SyStème d'Informations géographiques en Isère» et rend hommage à la célèbre famille de cartographes. Cette application permet de consulter les données géographiques et, pour les communes ayant transféré leur compétence, signaler les pannes de leur éclairage public. C'est toujours le logiciel GEO qui en assure les différentes fonctionnalités.



### **PROSPER**

Cet outil prospectif en ligne permet aux intercommunalités de construire des scénarios énergétiques sur leur territoire aux horizons 2020, 2030 et 2050. L'outil établit l'état des lieux énergétique et d'émission de CO2 initiaux à partir de données statistiques (INSEE et OREGES).

Il est un vecteur de décision utile pour les planifications énergétiques des SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et d'ensemble des dispositifs locaux (Plan Climat, TEPCV...).



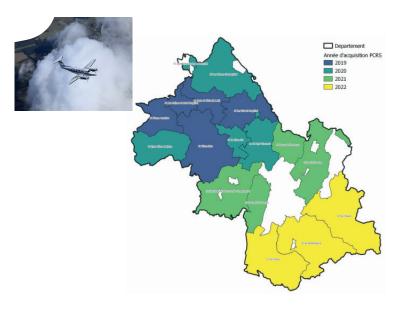
### LE PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

L'arrêté du 15 février 2012, relatif à l'exécution de travaux à proximité des réseaux enterrés a imposé aux exploitants de réseau de fournir des plans de leurs ouvrages aux responsables de travaux qui en font la demande.

TE38 a décidé d'être l'autorité publique locale compétente pour établir et

mettre à jour le fond de plan selon le format d'échange PCRS sur le territoire pour lequel il est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité.

En partenariat avec le Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG), TE38 a réalisé la première tranche de photo aérienne de très haute résolution en juillet 2019. Les images retravaillées (couleurs, cadrage) seront disponibles en début d'année 2020. Trois autres tranches annuelles sont prévues, afin de couvrir l'intégralité du territoire en 2022.



1 900 km<sup>2</sup> survolés

**INDICATEURS 2019** 

CASSINI:

233 le nombre

de communes

bénéficiaires

47 576 foyers lumineux

PCRS:

3 405 armoires de commande



**URBANISME** 



## URBANISME ET RÉSEAUX

### INDICATEURS 2019

170 communes adhérentes au service APU

110 sollicitations dont:

82 analyses sur actes d'urbanisme

13 analyses sur certificats d'urbanisme

15 sollicitations PLU/ PLUI

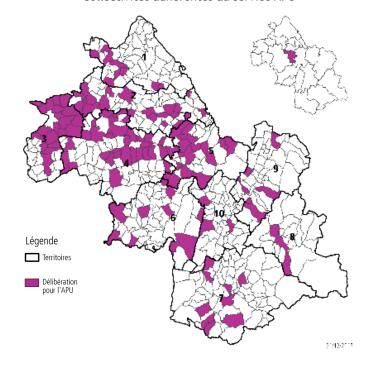
11 dossiers avec gains pour la collectivité

285 000 € HT de coût évité pour les collectivités

### L'ASSISTANCE AUX PROJETS URBANISME

L'APU est un accompagnement gratuit et ouvert aux collectivités en charge de l'urbanisme pour appréhender le développement de leur territoire sur lequel TE38 exerce la compétence d'autorité organisatrice de la DPE. TE38 apporte conseil et expertise pour une prise en compte adéquate des réseaux d'électricité et de gaz lors de l'élaboration du PLU, PLUI, des autorisations d'urbanisme, sous les angles techniques, administraifs et financiers.

### Collectivités adhérentes au service APU



# Évolution du service d'APU 500 000 € 400 000 € 2016 300 000 € 2017 200 000 € 2018 100 000 € 2019 0 €

### EXEMPLES CONCRETS D'ANALYSES APU

APPRIEU: Raccordement d'un lotissement.

L'analyse de TE38 conduit à une nouvelle solution technique, en concertation avec ENEDIS, évitant une extension sur le domaine public. Coût évité pour la commune > 60 588 € HT

LA MURETTE: Raccordement d'un lotissement.

Après analyse le réseau s'avère en contrainte : les travaux envisagés relèvent d'un renforcement et non d'une extension à charge de la commune

Coût évité pour la commune > 17 985 € HT

LES ABRETS EN DAUPHINE : Extension pour un projet à vocation commerciale sur 150m.

Préconisation de l'application de l'article L332-8 du code de l'urbanisme. Coût évité pour la commune > 14 519 € HT



ACHAT D'ÉNERGIES



## ACHAT D'ÉNERGIES • FOURNITURE DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

En tant que coordonnateur de groupement de commande d'achat d'énergies, TE38 a remis en concurrence les fournisseurs sélectionnés au stade des accords-cadres en gaz et en électricité afin d'obtenir les meilleurs prix pour les membres.

### ATTRIBUTIONS GAZ - 117 MEMBRES

Mai 2019, période janvier 2020 - décembre 2021 :

LOT 1	Périmètre GRDF	EDF
LOT 2	Périmètre GRDF 100% Biométhane	'GEG
LOT 3	Périmètre GreenAlp	TOTAL DIRECT ENERGIE

Les prix obtenus, tous lots confondus, représentent une augmentation de 11,6% qui s'explique par plusieurs facteurs : l'augmentation des prix de gros de gaz naturel et la hausse des prix résultants des obligations CEE. Les prix ainsi obtenus reviennent à des niveaux comparables à ceux du premier accord-cadre coordonné par TE38 (période 2015-2018).

### ATTRIBUTIONS ÉLECTRICITÉ - 207 MEMBRES

Décembre 2019, période janvier 2021 - décembre 2022 :

LOT 1	Périmètre ENEDIS	<sup>†</sup> ENGIE
LOT 2	Périmètre GreenAlp	EDF

Le prix de fourniture final pour les membres du lot 1 sera fixé par la moyenne de 4 prix obtenus tout au long de l'année 2020 (achats clics). Cette méthode de détermination du prix nécessite alors un suivi quotidien du marché de l'électricité par TE38 pour « cliquer » au meilleur moment. Pour le lot 2, le prix de la fourniture est fixe à hauteur de 70,92€ HT (hors prix des CEE et hors capacité).

### FIXATION DES PRIX « ÉLECTRICITÉ » POUR L'ANNÉE 2019 :

Pour l'année 2019, la forme du prix la plus intéressante était l'approvisionnement ARENH pour les membres en périmètre ENEDIS. Pour rappel, l'ARENH est un dispositif qui permet aux fournisseurs d'acheter ¼ de sa production nucléaire au maximum à EDF au tarif de 42 €/MWh. Toutefois et dans la mesure où la demande des fournisseurs était supérieure au plafond fixé légalement, le volume obtenu pour les membres a dû être écrêté en juillet 2019 entrainant une hausse des prix. Cette hausse étant inévitable, TE38 a réussi dans ses négociations avec EDF à :

- Opter pour la méthode de calcul la plus avantageuse pour les membres du groupement, pour contenir la hausse des prix engendrée par l'écrêtement;
- Acter la prise d'effet pour l'année 2019 à compter du 1er juillet, évitant ainsi la régularisation des factures de manière rétroactive depuis le début de l'année en cours.

FOCUS: TE38 SE PRÉPARE À ACCOMPAGNER LA FIN DES TARIFS RÈGLEMENTÉS D'ÉLECTRICITÉ DE SES MEMBRES POUR LEURS CONTRATS INFÉRIEURS A 36 KVA

A partir du 31 décembre 2020, les collectivités employant plus de 10 salariés et/ou dont les recettes sont supérieures à 2 millions d'€ ne bénéficieront plus des tarifs réglementés de vente pour leurs contrats inférieurs à 36 kVA et verront leurs contrats résiliés à cette date.

Pas de panique pour les collectivités membres du groupement de commande de fourniture d'électricité, TE38 prendra en charge ce nouveau besoin pour les membres et travaille dès à présent à une stratégie d'achat afin d'accompagner au mieux ses collectivités à ce changement.



**FINANCES** 



### **FINANCES**

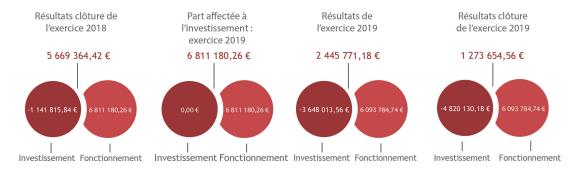
L'année 2019 est marquée, financièrement, par la concrétisation de deux actions fortes de TE38 : la création de la SEM Energ'Isère et la poursuite de la montée en puissance de l'éclairage public.

Ainsi, TE38 a investi 1,3M€ en 2019 pour la constitution du capital d'Energ'Isère.

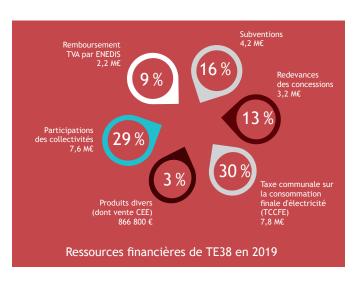
Par ailleurs, l'intensification des interventions de TE38 en éclairage public se traduit par un accroissement des dépenses d'investissement (+6% par rapport à 2018), avec la poursuite du recul des travaux en maitrise d'ouvrage déléguée (-7% par rapport à 2018). On observe également une augmentation des dépenses d'entretien et de maintenance de l'ordre de 900k€ (en incluant les IRVE).

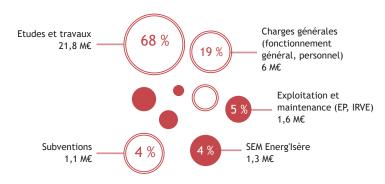
Les recettes sont quant à elles restées stables en fonctionnement, et en diminution en investissement - notamment du fait de mouvements de personnel au sein de l'équipe finances.

### Balance de clôture 2019\*

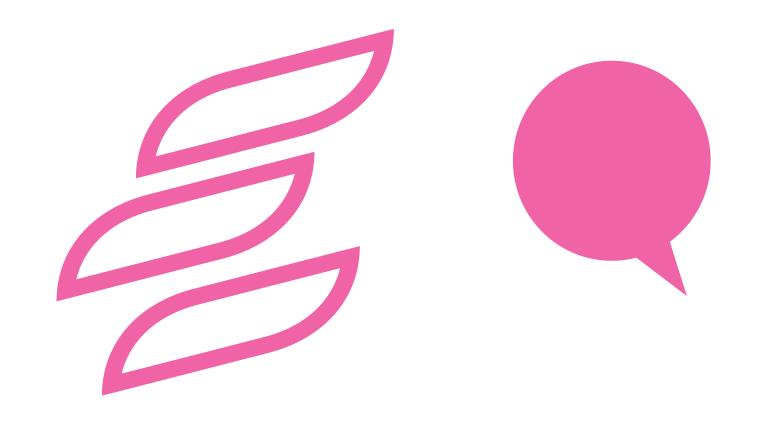


<sup>\*</sup> Certaines données ne sont pas encore définitives en janvier 2020 et peuvent encore évoluer





Utilisation de ces ressources en 2019



## **OUTILS D'INFORMATIONS**

## **OUTILS D'INFORMATION • UNE NOUVELLE IDENTITÉ**

Lors de la soirée anniversaire des 25 ans du SEDI, le syndicat est devenu TE38! Ainsi, Territoire d'Énergie Isère a souhaité s'inscrire dans une volonté nationale portée par notre fédération, la FNCCR, visant à uniformiser les appellations des autorités organisatrices de l'énergie pour une meilleure reconnaissance, visibilité et cohérence des actions. Une nouvelle charte graphique a été définie, déclinant l'identité nationale:

### **INDICATEURS 2019**

41 actualités publiées sur le site internet

120 tweets rédigés 546 abonnés Twitter

45 publications presse

1 page commune pour les 11 syndicats du réseau eborn 341 abonnés Facebook

### UN NOUVEAU SITE INTERNET: WWW.TE38.FR

Le nouveau site internet a été créé au mois de septembre 2019. Celui-ci se veut être plus moderne, plus aéré, mais aussi compatible avec tous les supports digitaux : ordinateur, tablette, smartphone.



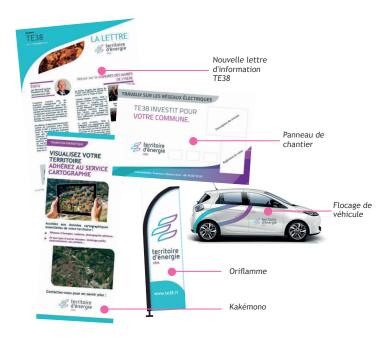
### UN NOUVEAU LIEN TWITTER @TE\_ISERE

Le profil Twitter du syndicat a également évolué sous un nouveau nom et une nouvelle image de profil.



### **DES NOUVEAUX DOCUMENTS**

TE38 s'est attelé à moderniser l'ensemble de ses supports d'information à destination de ses membres.





FAITS MARQUANTS

## FAITS MARQUANTS • LES 25 ANS DU SEDI

Le lundi 16 septembre 2019, à l'aéroport de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le SEDI a fêté ses 25 ans ! Un événement anniversaire pour marquer la volonté du syndicat d'être aux côtés des collectivités iséroises pour les accompagner dans leurs projets. L'événement a débuté par un verre de l'amitié avant que l'ensemble des 500 convives laisse place aux discours.



Monsieur Lachat, Président du SEDI, Monsieur Vitte, Président de l'Association des Maires de l'Isère, Monsieur Neuder, Président de Bièvre Isère Communauté et Conseiller Régional, Monsieur Barbier, Président du Département de l'Isère et Monsieur Chiaro, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne.





RÉPARTITION DES INVITÉS

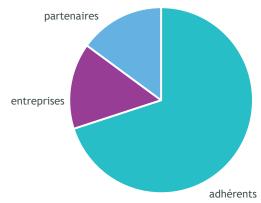


Photos - © Stéphane Chalaye









### **ZOOM SUR**



### Création de la SEM' Energ'Isère

Le 4 mars 2019, le Comité Syndical a approuvé la création de la société d'économie mixte de production d'énergie renouvelable, la SEM Energ'Isère dotée de son propre conseil d'administration. Le 25 mars 2019 s'est tenue la première assemblée générale de la société. Celle-ci a pour vocation d'être au service des acteurs locaux (communes, citoyens et entreprises) en accompagnant les territoires dans l'émergence et le développement des projets de production d'énergies renouvelables. Les projets concernent aussi bien le photovoltaïque que l'éolien, la méthanisation et l'hydraulique, permettant ainsi de constituer un portefeuille de projets diversifié et de répartir les risques. Certaines opérations identifiées en 2018 sont entrées en phase de développement et plusieurs nouveaux projets ont pu émerger en 2019.

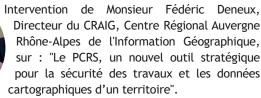
### Raccordement production biométhane

À l'occasion du Congrès des Maires de l'Isère, TE38 officialise son engagement dans la filière biométhane, en proposant la signature officielle sur son stand, au côté de GRDF et GreenAlp et des communes, une convention de raccordement d'unités de production de biométhane.

Madame Marion Carroz, directrice territoriale Alpes de GRDF, Monsieur Alban Mathé, président du Directoire de GreenAlp, Monsieur Bertrand Lachat, président de TE38 et Monsieur Allagnat, maire de Saint Sorlin de Morestel.



### Comité syndical du 04 mars 2019



www.craig.fr



### Comité syndical du 17 juin 2019

Intervention de Monsieur Jean Facon, Directeur adjoint de la FNCCR, sur : "Les avancées nationales des négociations et les répercussions opérationnelles du nouveau modèle de cahier des charges avec Enedis et EDF".

www.fnccr.asso.fr



### Comité syndical du 23 septembre 2019

Intervention de Monsieur J-C Colas-Roy, Député de l'Isère, sur : "Loi de programmation pluriannuelle de l'énergie : quelle déclinaison pour les territoires ruraux ?"

www.jeancharles-colasroy.fr



### Comité syndical du 09 décembre 2019

Intervention de Monsieur Pascal Cervantes, Directeur général de la SEM' Energ'Isère sur : "Energ'Isère : notre énergie au service de votre territoire".



## ZOOM SUR • TÉARA • www.teara.fr d'énergie



TE38 est membre depuis sa création de TEARA (Territoire d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes).

Constituée des 13 syndicats d'énergie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cette association vise à coordonner au mieux les actions politiques menées par les syndicats d'énergie sur les territoires, dans la lignée de la politique de la Région, à harmoniser les pratiques, à utiliser un périmètre supradépartemental pour mener des actions fortes et conjointes face aux concessionnaires, comme la constitution de groupements d'achats d'énergie.



En 2019, TE38 a repris le secrétariat et la coordination de l'association, après près de 7 années réalisé brillamment par le TE-SIEL (syndicat de la Loire 42). Cette confiance des autres syndicats envers TE38 pour cette mission cruciale est un véritable gage de reconnaissance.

### Les actions portées par l'association en 2019 :

- la mise en place d'une convention opérationnelle avec la Région (cheffe de file de la transition énergétique comme le stipule la loi de Transition Energétique de 2015), fixant de manière précise le rôle des syndicats d'énergie, véritables acteurs opérationnels locaux et déclinant la politique régionale.
- Cette convention comporte les engagements réciproques des deux protagonistes et vise notamment à accélérer le déploiement du SRADDET, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- Une concertation étroite concernant le renouvellement des contrats de concession, dans la mesure où la majorité des syndicats d'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes sont en cours de négociation avec ENEDIS et EDF.

Force est de constater que des disparités très importantes de dialogue et d'attentes existent dans chaque département, mais cette fluidité de fonctionnement entre les concédants a permis d'obtenir une harmonisation sur les demandes, et de profiter des avancées dans certains départements pour les obtenir dans d'autres.



5 juin 2019 - Les Présidents TEARA coordonnent leurs actions sur les négociations du nouveau contrat de concession



25 septembre 2019 - Les Présidents TEARA signent un partenariat avec le Président de la Région, Monsieur Laurent Wauquiez

